

2024



IMP La Providence

www.implaprovidence.be



Service Résidentiel pour Jeunes
Service de Logements Supervisés - Maison de vie Communautaire

RAPPORT D'ACTIVITÉS



Table des Matières

1. Edito.....	4
2. Présentation de l'ASBL IMP La Providence.....	5
3. Historique.....	6
4. L'année 2024 en chiffres	8
5. SRJ « La Providence ».....	10
5.1. SRJ « La Providence » : Unité des Galopins.....	11
5.2. SRJ « La Providence » : Unité des Mosaïques.....	11
5.3. SRJ « La Providence » : Unité des Micados.....	12
5.4. SRJ « La Providence » : Unité des Végas.....	12
5.5. SRJ « La Providence » : Unité des Adoxys.....	13
5.6. SRJ « La Providence » : Le SAS.....	13
6. La Courte-Echelle.....	14
7. SLS D'une Rive à l'Autre	15
8. MVC Proximam	16

9. Logopédie.....	17
10. Service médical.....	18
11. Psychomotricité.....	19
12. Pédopsychiatrie.....	19
13. Service social.....	20
14. Service psychologique.....	21
15. Ateliers musicaux.....	22
16. Un Jeune Avant Tout.....	25
17. Economat.....	26
18. Matilda DI	27
19. Levée de fond	28
20. CPPT.....	29
21. Contact.....	30

1. Edito

2024 est une année de préparation du futur !

Tous les professionnels, la direction, l'organe d'administration et les résidents ont préparé les projets d'infrastructure que nous lancerons en 2025 avec le dépôt de permis. Que ce soit par la participation au concours « Ma chambre idéale » sous formes de dessins et créations des jeunes, que ce soit par la consultation des professionnels, les équipes d'architecte ont été mandatées pour projeter notre vie future au sein du SRJ, de la Courte-Echelle (service de jour) et pour les professionnels. La rénovation et l'extension des bâtiments incarnent une réponse à des besoins criants : offrir à chaque jeune une chambre individuelle, un espace personnel pour se reconstruire, se protéger et s'épanouir, un accompagnement personnalisé pour prévenir le décrochage scolaire, renforcer leur motivation et leur offrir du soutien éducatif adapté à leurs besoins spécifiques.

Notre projet vise aussi à améliorer les conditions de travail pour notre équipe pluridisciplinaire (éducateurs, membres du service paramédical, psycho-social et ouvrier) ; garantir une meilleure inclusion des résidents et un cadre plus propice à la réhabilitation et à moderniser les locaux pour répondre aux standards actuels.

De son côté, les services « Proximam » et « D'une rive à l'autre » transitionnent vers une collaboration plus étroite pour devenir un pôle d'accompagnement des adultes, des parents et leurs enfants. Ils ont intégré un programme de formation pour renforcer les compétences des professionnels et améliorer l'impact du projet, notamment à travers des outils de collecte de données et des projets de renforcement de l'autonomie et la confiance des adultes dans leur projet d'insertion socio-professionnelle.

Ici, nous n'imposons pas un moule aux personnes accompagnées, nous leur transmettons des bases solides : affectives, éducatives, sociales. Nous leur donnons des clés, mais surtout, nous les accompagnons pour qu'ils sachent s'en servir, nous nous battons pour leur redonner une chance.

Chaque résident qui entre chez nous est unique, porteur de ce « petit truc en plus » qui fait toute la différence. Avec du temps, du soutien et beaucoup d'apprentissages, ils reprennent leur place, sur les rails de la réinsertion, prêts à affronter le monde.

Et c'est là que tout commence.



2. Présentation de l'ASBL

IMP La Providence

L'ASBL « Institut Médico-Pédagogique La Providence » a pour but d'apporter toute aide spirituelle, morale, corporelle et matérielle, dans le cadre des soins et prestations de toute nature, à toute personne nécessitant un encadrement éducatif et pluridisciplinaire spécialisé en vue de leur insertion dans la vie sociale et de leur formation, dans un dispositif d'hébergement et de suivi post-hébergement.

Nos valeurs sont la considération de chaque individu en tant qu'être unique et ce, dans un processus continu d'amélioration de la qualité de l'accueil, de l'accompagnement et des soins aux personnes. Pour ce faire nous favorisons l'autodétermination, l'autonomie et la créativité par le biais d'une posture apprenante, tant au niveau des bénéficiaires, des professionnels que des partenaires de l'ASBL.

L'association comprend d'une part, un Service Résidentiel pour Jeunes « La Providence » agréé par l'AViQ-Handicap (MAH 210) qui accueille des enfants et jeunes adultes souffrant de troubles du comportement (catégorie 140) et de déficience légère (catégorie 111) ou modérée (catégorie 112); ainsi qu'un Service de Logements Supervisés « D'une rive à l'autre » (MAH 459) avec les mêmes populations mais dans l'âge de transition 16-25 ans. D'autre part, une Maison de Vie Communautaire « Proximam » (MVC 265), subventionnée par la Région Wallonne, qui accueille des femmes-mères avec ou sans l'enfant dans un dispositif d'aide à la parentalité.

Par ailleurs, nous avons mis en place en 2020 le dispositif « La Courte-Echelle » qui vise la prévention à l'exclusion scolaire et la réinsertion dans une place citoyenne de jeunes porteurs de handicap. Une part de ses activités est inscrite dans un « Projet Européen d'Agriculture Scolidaire en Gaume de la mesure PWDR 16.9»



3. Historique



1854

Le Baron Vanderstraten effectue une donation à la commune d'Etalle. Il s'agit d'un bâtiment situé au 103, Rue des Ecoles. Il est cédé en héritage à la seule condition qu'il soit occupé par la congrégation des Soeurs de la Providence (Champion-Namur) et serve à des fins sociales. C'est ainsi qu'une école de petites filles est implantée au centre du village. Ces enfants fréquentaient l'école de façon irrégulière selon les contraintes familiales (enfants au travail...) et le bon vouloir des parents.

1904

Une école ménagère est créée. Elle répond aux besoins des jeunes filles venant d'un milieu rural.

1949

Soeur Andréa Servais, la « fondatrice » de l'IMP, est détachée sur Etalle par les Soeurs de la Providence de Champion, afin d'y enseigner les cours généraux.

1976

Création d'un enseignement secondaire professionnel spécialisé

1977

L'IMP « La Providence » se constitue en ASBL le 8 septembre 1977 – Moniteur belge 7917-7935 page 3689-annexe 2,1.

1986

Michel Krier, Directeur faisant fonction plein temps, remplace sœur Andréa Servais qui prend sa retraite.

1988

Jean-Marc Nottet, ancien éducateur, prend la place de directeur

1991

Marc Ancion devient directeur. Il entame une ère de restructuration des équipes, de rénovation des bâtiments et de changement des mentalités.

1993

Échange des bâtiments de l'IMP à la rue des Ecoles 103 (ensemble du site) et des bâtiments sis rue du Moulin 18 à la commune d'Etalle.

1996

Création de Proximam, dispositif permettant à un enfant de vivre à l'IMP « La Providence », entouré d'adultes bienveillants tout en bénéficiant de la présence de sa maman.

2004

Le Service Proximam, initialement conçu par l'IMP, devient une association sans but lucratif et est agréé par la Région Wallonne sous le label « Maison de Vie Communautaire ».

Création du SAS : Unité de vie à la préparation à l'autonomie.

2007 Création d'un SRT (Service Résidentiel de Transition qui deviendra plus tard le SLS) pour majeurs et grands adolescents.

Le service Proximam quitte les bâtiments de l'IMP pour s'installer dans un bâtiment à la rue du Moulin 27.

2010 Face à l'institut, Rue de Virton, 4 – construction d'un immeuble constitué de 7 appartements privatifs et d'un bureau pour le SLS, d'un atelier et de 4 garages. Un bâtiment est donné par les sœurs de la Providence à Cutting dans les Vosges. Celui-ci est aménagé en centre de vacances pour les jeunes de l'IMP. Création d'une nouvelle unité de vie, « les Zig zags » prenant en charge des adolescents(es) ayant un retard développemental plus marqué.

2012 Création de Kad'école, service permettant aux jeunes en difficulté avec l'école de pouvoir retrouver d'autres repères, travailler ses difficultés dans un cadre structuré mais plus individuel dans le but de pouvoir maintenir une scolarité.

2015 Installation de bureaux au presbytère pour les prises en charge thérapeutiques telles que l'atelier musique, l'espace psychomotricité et portage, l'atelier d'apprentissage à l'autonomie, l'espace Fitness et sport de lutte, le bureau de la psychologue et du pédopsychiatre.

2017 Changement de direction avec la prise de fonction de Jérôme Lequeux, jusque-là psychologue et thérapeute exerçant dans l'ASBL auprès des enfants. La même année, Proximam s'étend et intègre un nouveau bâtiment au lieu dit « Lenclos » à Etalle.

Renforcement du soutien scolaire in vivo avec l'augmentation du temps de travail de la logopède qui intervient dans les écoles pour coordonner au mieux les remédiations et les apprentissages.

2018 Première publicité concernant le Cahier de Bord, notre outil de gestion d'informations pédagogiques, médicales et organisationnelles, dans le but de partager le logiciel à d'autres structures. Début du Projet Wallon de Développement Durable « l'Agriculture Solidaire en Gaume » soutenu par la Wallonie et par l'Europe.

2019 Création du service « La Courte-Echelle » qui remplace la structure Kad'école et se veut plus complet sur le plan thérapeutique pour aider les enfants à s'épanouir malgré leurs incapacités à être scolarisés à temps plein.

Démarrage du projet Jeune Avant Tout avec l'ouverture d'un lit financé par l'AViQ-Santé.

Premier soutien Viva For Life pour Proximam.

2020 Pandémie mondiale de Covid-19 : les services de l'ASBL IMP La Providence s'adaptent aux nouvelles contraintes de distanciation sociale et de confinement. Nous découvrons une façon inédite de vivre autrement avec nos collègues et avec nos jeunes.

2022 La Courte-Echelle agrandi son équipe et augmenter son impact en ouvrant l'accueil à des bénéficiaires externes. Concrètement, il s'agit de diminuer les exclusions scolaires des enfants et jeunes porteurs de handicap dans le bassin du Sud de la Province du Luxembourg et de prévenir l'institutionnalisation et donc la prise en charge résidentielle handicap d'enfants dont l'aide et l'accueil en journée pourraient suffire. L'école est le premier lieu de socialisation d'un enfant et d'intégration de la société pour devenir un citoyen actif à l'âge adulte.

2023 Le SAS prend ses quartiers dans le bâtiment entièrement rénové dit « La Grange ». Un lieu agréable et propice à l'autonomie.

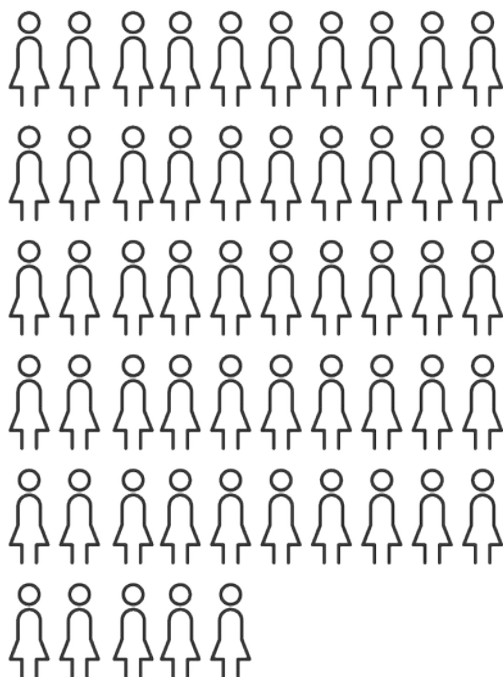
La Courte-Echelle déménage dans les anciens bâtiments du SAS avec un espace mieux défini et plus clair pour les temps d'apprentissage.

2024 Désignation d'un bureau d'architecture pour concevoir les nouveaux bâtiments qui abriteront les jeunes du SRJ, la Courte-Echelle et les locaux d'activités tout répondant aux normes futurs d'hébergement demandées par l'AViQ

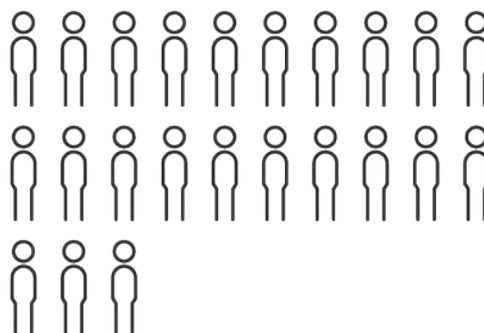
4. L'année 2024 en chiffres

Le personnel

54
femmes



23
hommes





4 membres du service médical et 6 membres du service paramédical et psycho-social
 39 éducateurs
 3 directeurs, 4 membres du service administratif et informatique et 12 ouvriers
 Autres projets (Proximam Matilda et SLS) = 10 personnes



D'une rive à l'autre

Service de logement supervisé


3 travailleurs (1,11 ETP) 

3 belges et 1 étranger en hébergement  5 suivis extra-muros 



La Courte-Echelle

Dispositif parascolaire

4 travailleuses (3,05 ETP) 



La Providence

Service Résidentiel pour Jeunes

14

jeunes filles



46

jeunes garçons



Plus de 80 % d'entre eux vivent avec des difficultés comportementales importantes, parfois accompagnées de pathologies nécessitant un suivi médical régulier

28 lits agréés belges – 27 lits étrangers (luxembourgeois 5 sorties et 3 entrées – Français 1 sortie et 4 entrées)



Proximam

Maison de vie communautaire

9 travailleurs (5,62 ETP) 

Maison collective « Phase 1 »
« Maisonnée de Lenclos »
6 femmes et 11 enfants




Appartements « Phase 2 »
Rue du Moulin 27
2 femmes et 2 enfants



MATILDA

Déficiences Intellectuelles

2 travailleurs (2 ETP) 

5. SRJ La Providence

Notre Service Résidentiel pour Jeunes accueille des enfants et de jeunes adultes souffrant de troubles du comportement (catégorie 140) et de déficience légère (catégorie 111) ou modérée (catégorie 112).



Il existe différentes unités de vie prenant en charge nos bénéficiaires en fonction de leur âge et de leur situation, afin de les encadrer au mieux et leur fournir des balises pour la vie de tous les jours:

Galopin : unité mixte pour les enfants de 5 à 12 ans.

Mosaïque : unité mixte à partir de 12 ans.

Micado : unité de garçons pré-adolescents de 12 à 14 ans.

Véga : unité de garçons adolescents de 15 à 18 ans.

Adoxy : unité mixte pour des jeunes de 10 à 18 ans souffrant de déficiences sociales et émotionnelles importantes. Ces jeunes n'ont généralement pas accès aux relations construites avec les pairs et ont besoin de l'adulte pour médiatiser leur relationnel.

Le Sas : hébergement collectif centré sur la mise en autonomie, sur un principe communautaire.

L'objet du SRJ est d'offrir un milieu favorable de progression qui ne peut être assuré par le milieu familial, pour des jeunes de 5 à 25 ans souffrant de troubles du comportement, de la personnalité avec parfois un retard d'apprentissages ou cognitif sur-ajouté. Ceci est pensé dans un accueil permanent, de jour comme de nuit, 365 jours par an.

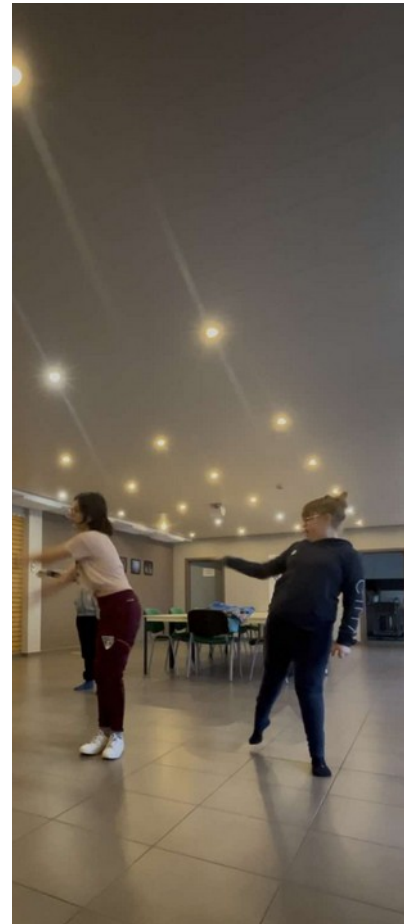
Dans la mesure du possible, il s'agit d'une étape temporaire, qui permet de relancer le développement de l'enfant en faisant appel à ses compétences et à celles de ses parents. La prise en charge est aussi courte que possible mais aussi longue que nécessaire à une reprise durable de la vie dans un environnement connu ou adapté.

5.1 SRJ La Providence : Unité Galopin

Dans le courant de 2024, dans la prise en charge quotidienne de nos jeunes bénéficiaires, trois éducateurs ont mis en place des activités nouvelles.

Le projet « émotions » : permet d'exprimer ressentis et émotions grâce aux personnages de Vice Versa® (joie, tristesse, colère, ...) qu'ils collent sur les différentes sphères de vie (IMP/École/famille). Cet atelier se fait quotidiennement en petit groupe.

L'atelier danse permet de bouger, d'extérioriser et de se dépenser. Les objectifs et bienfaits sont nombreux: coordination, coopération, développement moteur, rythme, lâcher prise et culture musicale. Après le choix des musiques qu'ils apprécient, les enfants créent une chorégraphie qui leur ressemble, provoquant ainsi cohésion de groupe, lien d'attache entre eux et l'adulte qui partage ces instants. Leurs sourires traduisent la fierté de leurs capacités et du plaisir partagé.



Le projet de salle de sport propose des jeux d'opposition adaptés aux enfants, ou entre enfant et adulte, afin de leur permettre de mesurer et nuancer leur force, développer leur motricité et affiner leur réflexion stratégique. Chaque séance débute par un échauffement et une clarification du cadre (ce qui est autorisé dans cet espace) ainsi que des règles strictes de sécurité, de respect et d'intégrité.

5.2 SRJ La Providence : Unité Mosaïque

L'année 2024 a été marquée par plusieurs réalisations et défis. Tout d'abord, l'unité de vie a été embellie grâce à des travaux de peinture et l'ajout d'éléments décoratifs, créant ainsi un environnement plus harmonieux et adapté aux jeunes.

Face à des situations complexes et parfois violentes, l'équipe a renforcé ses compétences en matière de gestion de crise grâce à une formation sur la contention douce et bienveillante.

Sur le plan des loisirs, l'équipe a mis en place une initiative d'économie participative qui a permis l'acquisition d'une console de jeux pour les jeunes.

Enfin, l'équipe a connu des changements avec les absences ou départs de deux collègues. Ces transitions ont été l'occasion de renforcer les liens avec les jeunes et de leur montrer que les relations peuvent évoluer sans être rompues.

5.3 SRJ La Providence : Unité Micado

En 2024, notre mission a consisté à établir un climat de bien-être pour nos jeunes résidents, tout en leur faisant prendre conscience de la réalité sociétale dans laquelle ils devront évoluer et s'adapter.

Ainsi, nous avons mis l'accent sur les jeux ludiques dans le quotidien, jeux de société, moments de partage et de coopération entre les éducateurs et les jeunes. Aussi, nous priorisons les thématiques festives (Carnaval, Pâques, Halloween etc.) en créant tous ensemble un univers magique de par la décoration, les bricolages ou encore les animations.

Parallèlement, un travail de respect des normes, d'ouverture au monde, de prise de conscience des responsabilités, de gestion des écrans, d'apaisement émotionnel par le biais du sport, d'accès à l'éducation à la vie relationnelle et affective, est toujours dans nos objectifs principaux et inhérents à la période de pré-adolescence.

Dans un même temps, nous avons pu organiser un « car wash » afin de financer l'achat d'une nouvelle console. Ceci a permis de montrer aux jeunes l'importance de la gestion d'un budget et du mérite du travail fourni.



5.4 SRJ La Providence : Unité Véga

En 2024 l'équipe Véga s'est efforcée à faire perdurer les projets déjà établis en les réadaptant avec la volonté de garantir une convivialité qui nourrit les mémoires de chaque acteur. C'est pourquoi, mobiliser les jeunes pour la découverte de soi et celle du monde restent notre principal objectif.

Camp Mont Ventoux : défi physique et mental, barbecues et piscine.

Camp Puy du Fou : découverte culturelle avec jeux de piscine

Côte d'Opale : découverte culturelle avec panoramas extraordinaires

Espagne : projet d'une année, financé par la confection de plats traiteur qui a conduit le groupe à Barcelone.

Autant de projets qui alimentent cette notion d'apprentissage de soi allié au plaisir de vivre.

Cette année, où nous avons collaboré avec l'IMP de Habay pour constituer une équipe de foot qui a participé au championnat provincial d'Handifoot 2024. Ce dernier réunissait l'ensemble des services résidentiels pour jeunes et adultes souffrant d'un handicap et passionnés de football. Notre équipe a remporté l'édition 2024.

5.5 SRJ La Providence : Unité Adoxy

En 2024, notre principal objectif fut de donner la possibilité aux jeunes d'accéder à une qualité de vie suffisante tout en respectant leurs besoins et leurs droits. L'accompagnement avec les jeunes accueillis chez Adoxy passe par deux grands axes de travail : le comportement et l'autonomie.

En effet, le comportement est travaillé avec le groupe des plus jeunes à travers des fiches d'autoévaluation de la journée, le suivi scolaire, une participation à la vie collective, ...

Tandis que chez les plus grands, c'est l'autonomie qui s'apprend. La mise en œuvre de tâche à réaliser, la gestion du budget, les courses alimentaires, la cuisine, tout comme la notion d'envie et de besoin dans la gestion de leur argent de poche.

Par ailleurs, nos jeunes ont besoin d'un soutien spécifique de leur environnement non seulement pour apporter les soins médicaux, psychologiques et pédo-psychiatriques adéquats, mais aussi dans la vie quotidienne, notamment pour adapter leur espace, structurer le temps, soutenir la communication envers leurs pairs, le maintien des relations sociales, etc. Nous observons qu'agir sur les conditions de vie au sens large permet d'améliorer les troubles du comportement, mais aussi la qualité de leur santé mentale. C'est aussi pourquoi la part à l'amusement et à la découverte est bien présente chez Adoxy avec de nombreuses activités, des sorties exceptionnelles et les divers camps réalisés.



5.6 SRJ La Providence : Le SAS

L'année 2024 a été riche en initiatives visant à favoriser l'autonomie et le bien-être des jeunes. Un nouveau support de planification hebdomadaire, des plaquettes « Velleda », a été mis en place pour les responsabiliser dans la gestion de leurs tâches et rendez-vous.

L'équipe a partagé son expérience avec l'institution de Saint-François d'Assise de Bouge, qui souhaite développer une unité similaire. L'environnement de vie a été amélioré grâce à des achats de décoration et l'acquisition d'une nouvelle télévision.

Les jeunes ont participé à la création d'une fresque collective pour exprimer leur vision de l'autonomie et leur place au sein de l'unité. Les "immersions" ont été repensées en "ateliers" pour une évaluation plus sereine des compétences des jeunes. Ces derniers participent désormais aux réunions pluridisciplinaires pour renforcer leur participation et leur responsabilité dans leur projet de vie. Enfin, la grille EVA GOA a été introduite pour évaluer et accompagner le développement de l'autonomie des jeunes de 15 à 18 ans et affiner le projet individuel de chaque jeune.

6. La Courte-Echelle

Le déménagement dans d'autres locaux, offre un espace plus vaste et mieux organisé. Cette nouvelle configuration apporte des transformations importantes en 2024 puisqu'elle nous permet une meilleure structuration des activités : accueil, apprentissages, ateliers découvertes, etc. Cela renforce également la structuration temporelle (temps scolaire, ateliers, repas, pauses) et crée un cadre plus contenant et prévisible.

En 2024, nous consolidons nos partenariats avec les écoles et acteurs locaux pour réduire les exclusions scolaires et favoriser l'inclusion scolaire, sociale et formatrice des jeunes à besoins spécifiques, en les préparant à devenir des citoyens actifs.



L'équipe évolue avec des départs et arrivées, ce qui nous amène à repenser nos pratiques et à renforcer notre approche thérapeutique.

Développement : Projet Inclusion

Un nouveau projet inclusif voit le jour pour enrichir notre offre de services, en se focalisant sur l'inclusion pendant les vacances scolaires. L'objectif est d'offrir des expériences sociales et enrichissantes aux enfants de l'IMP tout en respectant leurs besoins spécifiques dans un dispositif inclusif.

Trois niveaux d'inclusion existent pour accompagner nos jeunes

1er Niveau : Séjour extérieur (camps) proposé par le service résidentiel.

- Offrir des activités stimulantes.
- Renforcer les liens entre enfants et adultes de référence.
- Garantir une sécurité émotionnelle dans un cadre nouveau.

2ème Niveau : Stages avec la « Courte-Echelle » à l'interface entre l'institution et l'extérieur.

- Proposer des activités variées hors cadre institutionnel.
- Ouvrir de nouveaux champs d'expérimentation sociale.
- Encourager des compétences sociales diversifiées.

Ces stages sont également ouverts aux bénéficiaires du service « Proximam » afin de soutenir et élargir à des nouveaux espaces et expériences de compétences parentales.

3ème Niveau : Inclusion accompagnée dans les stages ADEPS résidentiels.

- Permettre des interactions sociales dans des lieux extérieurs.
- Eprouver les enfants en les exposant à différentes normes sociales.
- Créer de nouveaux réseaux de soutien.
- Soutenir leur sécurité intérieure pour favoriser l'autonomie.
- Former les intervenants extérieurs à une approche inclusive.

Ce projet ambitionne de promouvoir une inclusion réussie en reliant institution et société civile tout en soutenant les enfants dans leur développement personnel et social. Nous remercions le Centre ADEPS d'Engreux pour leur partenariat.

7. SLS D'une rive à l'autre

Le SLS « D'une rive à l'autre » garde toujours sa philosophie de service résidentiel de transition. Notre but reste donc d'amener les jeunes adultes qui nous sont confiés vers une autonomie totale après quelques années. Il est cependant vrai que certains jeunes, développant un handicap social plus important, ont plus de difficultés à trouver leurs repères en dehors des rituels posés et des personnes à qui ils ont donné leur confiance dans notre service. Pour eux, le processus d'autonomie prend beaucoup plus de temps. Nous les sensibilisons à un passage de relais (vers un service d'accompagnement, par exemple) par des échanges, et des prises de conscience des difficultés (entre-autres financières) qu'un départ pourrait impliquer. Une exigence d'épargne en fonction de leurs moyens est ainsi mise en place pour les rapprocher d'une réalité extérieure. D'autres objectifs sont également mis en avant comme le suivi des cours pour le permis de conduire.



État de réalisation des objectifs fixés pour l'année écoulée

Accueil en projet de soutien d'un jeune venant du SRJ IMP La Providence dans un accompagnement à l'apprentissage à l'autonomie et à la mise en place d'un projet de vie : passage en EFT puis recherche d'emploi, apprentissage du permis théorique.

Accompagnement d'une jeune fille dans ses projets futurs : les bonnes conditions et la temporisation pour se mettre en couple avec son ami, la compréhension de sa tutelle financière, un projet d'activité citoyenne lui permettant de se socialiser et de se sentir utile.

Accompagnement d'un jeune adulte qui a des difficultés à faire le pas vers le monde du travail malgré une bonne volonté manifeste. Il a cependant réussi après quelques essais infructueux son permis théorique puis son permis pratique.

Amener la prise de conscience chez un bénéficiaire qui a des difficultés à envisager un ailleurs que le SLS car y ayant tous ses repères pour rester en équilibre. Mise en place de suivis en logement privé, extra-muros.

Formations

En 2024, notre personnel a suivi plusieurs formations sur « les réseaux sociaux numériques », « les sanctions éducatives pour un public double diagnostic », « le droit à l'intégration sociale », « le non emploi et volontariat », « l'invalidité et capacités », et le suivi d'un « programme Capacity Building »

8. MVC Proximam

Cette année a été marquée par l'arrivée d'un nouveau responsable de service qui a pris ses fonctions en septembre, avec un temps de travail désormais à temps plein. Le service de direction de l'ASBL l'assiste pour assurer les missions d'accompagnement.

En juillet 2024, le contrat de la psychologue s'est terminé et afin de palier à cette absence, l'équipe a proposé d'aider les mamans à trouver un suivi psychologique externe au service. À la fin décembre, toutes celles ayant fait une demande ont obtenu un rendez-vous ou commencé leur suivi.

De plus, l'équipe a intégré le programme « Capacity Building », financé par Viva For Life, dans le but de renforcer leurs compétences et améliorer l'impact du projet, notamment à travers des outils de collecte de données.

Cette année, deux nouvelles familles ont intégré le service : deux mamans avec leur bébé, qui nécessitent un accompagnement à la parentalité. Cependant, 18 demandes d'entrées n'ont pas abouti pour diverses raisons, comme l'absence de suivi social préalable ou des demandes en urgence, que nous ne pouvons traiter comme telle. Il n'y a pas eu de départ de famille en 2024. Cependant, une bénéficiaire et ses enfants quitteront le service début 2025 pour se rapprocher de leur réseau familial dans le Hainaut.

Le projet "Viva For Life" a continué à soutenir l'accompagnement des familles en finançant en grande partie un mi-temps puéricultrice et un mi-temps psychomotricienne, ce qui permet un suivi spécialisé pour le bien-être des mamans et des enfants. Les activités de la puéricultrice incluent l'accompagnement des mamans, l'éducation nutritionnelle et le suivi médical des familles. En psychomotricité, des séances d'éveil sont proposées, axées sur la motricité et le langage des enfants, avec des nouveautés comme des fiches techniques de développement et un suivi plus personnalisé.



Les ateliers de soutien incluent des sessions sur la couture, des ateliers sur l'expression des émotions et la vie relationnelle et sexuelle. Ceux-ci visent à renforcer l'autonomie et la confiance des mamans. Un atelier Tribal Souk permet aux mamans de développer leur créativité dans un cadre d'ouverture culturelle. Enfin, une sortie à Metz, incluant une visite du Centre Pompidou et des marchés de Noël, a offert aux familles un moment culturel enrichissant.



9. Logopédie

Au cours de l'année 2024, seize jeunes âgés de quatre à seize ans ont bénéficié d'une prise en charge logopédique individuelle à raison d'une ou deux fois par semaine, en fonction des caractéristiques de chacun et leurs difficultés.

Afin d'élargir les possibilités de rendez-vous, les collaborations avec des établissements scolaires de la région sont poursuivies. Concrètement, la logopède se rend plusieurs fois par semaine dans trois écoles afin d'assurer les suivis avec les jeunes de l'IMP. Cela lui permet d'échanger avec les professeurs sur les difficultés et avancées pédagogiques des bénéficiaires. En plus de cela, elle participe aux réunions mensuelles des équipes éducatives pour faire le point sur les différentes prises en charge.

Étant donné la diversité en termes d'âges et de profils, de nombreux domaines sont travaillés lors des séances de logopédie. En effet, ces dernières peuvent avoir comme but d'améliorer le langage oral; de développer le langage écrit; d'augmenter les capacités logico-mathématiques; ...



Afin de déterminer les objectifs logopédiques, un bilan est réalisé au début de la prise en charge mais les échanges avec le corps enseignant ainsi que le ressenti du jeune sont également pris en compte.

En 2024, la majorité des prises en charge concernait le langage écrit et plus précisément les compétences en lecture. En effet, beaucoup de bénéficiaires éprouvent des problèmes dans ce domaine. Ces difficultés peuvent avoir différentes origines: les pré-requis indispensables à cet apprentissage ne sont pas encore intégrés; le bilinguisme de certains entraîne des confusions phonologiques; la déficience intellectuelle est également un frein important nécessitant une approche plus spécifique et individualisée; l'indisponibilité à l'apprentissage due à un vécu; un retard pédagogique global; ...

En fonction de l'âge et du niveau du jeune, plusieurs axes sont travaillés afin de développer cette acquisition: le décodage; distinguer les graphèmes visuellement et/ou auditivement proches; la fluidité; la rapidité; les règles d'orthographe d'usage; la compréhension;...

Les supports de travail varient en fonction de l'apprenant: appuis pédagogiques classiques; matériel didactique ludique; exercices créés en fonction d'un hobby; supports informatiques ou des situations de la vie quotidienne pour les plus âgés.

Afin de parfaire ses connaissances et découvrir une nouvelle méthode de rééducation, la logopède a suivi la formation intitulée: « Bilan et prise en charge du bredouillement » présentée par Véronique Aumont-Boucand . En effet, le bredouillement étant fréquent auprès des jeunes de l'institution, cette formation permet de diagnostiquer les différents types de bredouillement et d'acquérir une approche thérapeutique.

10. Service médical

En 2024 le suivi médical spécialisé des jeunes, les suivis réguliers en milieu hospitalier universitaire ont été fréquents. En effet, beaucoup de jeunes de l'IMP présentent des pathologies importantes ainsi que des maladies héréditaires qui nécessitent des visites chez des médecins spécialisés.

Nous accueillons quelques jeunes enfants avec des pathologies génétiques et allergiques qui requiert des suivis constants au niveau médical/ éducatif/ cuisine/ alimentaire/... ainsi que des hospitalisations pour des bilans et autres...

Cette année a été intense en rendez-vous et déplacements pour une jeune fille nécessitant une chirurgie lourde au niveau de la colonne vertébrale avec les soins post-opératoires et les suivis de ses nombreuses pathologies.



D'autre part, il faut maintenir les dossiers médicaux papiers et informatisés à jour, maintenir le contact avec les centres de santé des environs pour partager les informations, maintenir le contact avec les familles mais aussi avec les médecins traitants et les infirmières des enseignements spécialisés afin d'optimiser la prise en charge des jeunes qui nous sont confiés.

Durant l'année 2024, la préparation des médicaments a été chronophage, surtout pour des congés scolaires où il faut fournir les familles et tenir compte des différents endroits de vacances (camps).

En septembre, une assistante sociale a été désignée pour nous aider au sein du staff médical grâce à ses compétences administratives et relationnelles. Nous collaborons tous les jours dans le but de faire évoluer le suivi médical. Nos principales missions sont de réaliser des anamnèses médicales concernant les jeunes par le biais de notre application Cahier de Bord, accompagner les jeunes, communiquer les démarches médicales aux familles et surtout le suivi médical.

La fiche de traitement informatisée du Cahier de Bord est actualisée et utilisée lors de la préparation des médicaments. L'outil est tenu à jour et permet d'avoir les informations suivantes en tant réel : l'historique des traitements, les raisons d'arrêt ou de début de traitement, le prescripteur... L'équipe éducative peut visualiser en temps réel la fiche médication du jeune.

Le suivi infirmier et médical des jeunes est important. En effet, les jeunes accueillis ont souvent besoin d'être écoutés, rassurés, conseillés, soignés et guidés au niveau de leur santé physique et psychique.

Les mi-temps de travail de l'assistante sociale et de l'infirmière sont diversifiés et complémentaires.

11. Psychomotricité

En 2024, sept jeunes ont bénéficié d'un suivi psychomoteur. Lors des séances nous travaillons avec le jeune sur une meilleure prise de conscience au niveau des **troubles visuo spatiaux**. Par le biais de jeu, nous leur faisons vivre des **expériences sensorielles et corporelles** en lien avec leur développement psychomoteur. De plus, nous favorisons une meilleure prise de conscience du **schéma corporel**. Et nous **structurons l'environnement**, en donnant des consignes simples et précises pour favoriser la concentration.



Le temps de bien-être permet au jeune de mettre des mots sur son ressenti, l'aider à verbaliser ses émotions et favoriser le relâchement corporel.

Les encouragements et la valorisation sont primordiaux pour le bon déroulement des séances. L'écoute et l'adaptabilité sont essentielles lors des séances.

12. Pédopsychiatrie

« Pour l'année 2024, je ne peux que m'étonner, comparativement à ce que je peux rencontrer en consultation et en hospitalisation, de la non augmentation du trouble anxieux post-covid. En effet, il y a eu dans la population générale des troubles anxieux et notamment les phobies scolaires se sont multipliées quasiment par trois (il en va de même pour les troubles du comportement alimentaire).

On peut penser que cette augmentation vient du fait d'une perte de sens au niveau de la société d'une part, de la relativité de l'importance de la chose scolaire d'autre part (les écoles n'ouvraient plus qu'à mi-temps).

Dans l'IMP, cette augmentation n'a pas eu lieu c'est-à-dire que nous retrouvons la même fréquence de troubles anxieux que ce que nous retrouvons précédemment. On peut penser que la gestion de la pandémie au sein de notre IMP avec le maintien des jeunes sur site et l'animation par les éducateurs pour remplir les journées y sont pour beaucoup.



D'autre part, je m'étonne de l'évolution de la pédopsychiatrie comme si aujourd'hui on n'envisageait plus que les symptômes, à traiter comme tels et donc la psychodynamique. Dans notre IMP, celle-ci est pourtant prédominante : nous nous efforçons à comprendre comment les jeunes en sont arrivés là. Par ailleurs, ce type de raisonnement envisage très peu la problématique de l'explosivité : le jeune devient violent envers lui-même ou envers autrui. Il n'y a pas de recommandations évidentes ou qui tiennent la route dans le domaine (de faibles doses de neuroleptiques sont proposées au niveau de la littérature internationale). Il va de soi que cette réponse n'est pas satisfaisante : nous ne sommes pas là pour voir notre personnel « cassé » par les jeunes, ce qui ne serait évidemment pas acceptable pour le personnel mais également serait non rassurant pour les jeunes. »

Damien Lermieux

13. Service social

Le fonctionnement du bureau social a connu quelques modifications au cours de l'année 2024. En effet, une collègue a changé de rôle pour intégrer le bureau médical au mois de septembre. Cette nouvelle fonction permet de renforcer les informations et le suivi autour des situations médicales des enfants.

Son rôle d'assistante sociale a été repris par un ancien chef éducateur d'une unité de vie (assistant social de formation). Cela a permis de créer du lien et de mieux comprendre le rôle de chacun entre le bureau social et les unités de vie.

Au cours de la même période, une collègue a été écartée pour une durée d'un an (congé maternité) et est temporairement remplacée par une jeune recrue, avec l'expérience d'une institution d'aide à la jeunesse.

Tous les projets en cours restent d'actualité et mobilisent les assistants sociaux : réflexion et participation au groupe EVRAS, projet 'Jeune Avant Tout', formations diverses (travail en réseau, etc.), etc.



Le travail d'accordage entre l'institution (réunions d'équipe, réflexions pluridisciplinaires, etc.) et l'extérieur (famille et professionnels) continue de constituer l'essentiel de notre travail. La triangulation permet l'installation réelle du jeune hébergé.

Un élément important est également notre rôle de référent social auprès du jeune accueilli qui vient soutenir la prise en charge globale des jeunes (trio de référence: éducateur référent, psychologue référente et assistant social référent).

Au cours de cette année, nous avons aussi retravaillé les documents d'accueil à l'arrivée dans notre institution. Une nouvelle version de la convention de séjour a été mise en place et a dû être signée par les responsables légaux des enfants.



14. Service psychologique

Le service psychologique est assuré par deux psychologues cliniciennes. Récemment, une nouvelle collaboratrice a rejoint notre institution. Chacune, avec sa propre méthode de travail, assure plusieurs tâches :

La prise en charge thérapeutique des jeunes dans le cadre de suivis individuels. Parallèlement à ce suivi, un accent particulier est mis sur la collaboration avec les familles et les différents réseaux entourant le jeune. En fonction de chaque situation, cette collaboration se veut individualisée (psycho-éducation, travail sur le parcours de vie du jeune et de la famille, etc.). Les psychologues participent activement aux différentes réunions avec les familles et le réseau de chaque jeune;

Le suivi scolaire des jeunes et leur projet de formation professionnelle;

La passation de différents testings au besoin;

Le travail en collaboration avec les équipes éducatives, sociales, médicales et paramédicales dans des réunions ponctuelles, afin d'échanger les observations et réfléchir ensemble à la prise en charge de chaque bénéficiaire.

Elles jouent également un rôle dans la rédaction de rapports et dans les demandes d'entrée.

Les psychologues travaillent en collaboration avec une neuropsychologue qui se déplace au sein de l'institution pour réaliser des bilans intellectuels et/ou attentionnels, selon les besoins du jeune.

Au cours de cette année, nous avons observé que les partenariats et le travail de réseautage se sont renforcés, notamment avec les hôpitaux pédopsychiatriques. Cela permet non seulement de répondre plus précisément aux besoins spécifiques des jeunes, mais aussi d'enrichir notre approche et nos perspectives thérapeutiques. Grâce à ces partenariats, nous avons accès à des expertises complémentaires qui renforcent la qualité du suivi des jeunes et leur insertion dans des dispositifs adaptés.

Nous continuons également à nous former de manière régulière (Flag system, projet personnalisé du jeune, etc.), et nous nous investissons activement dans le groupe de travail « EVRAS », qui se réunit une fois par mois au sein de notre maisonnée. Un projet de collaboration avec un service extérieur est prévu pour 2025. Des groupes de jeunes seront formés en fonction des capacités et profil de chacun afin de mettre en place des ateliers « EVRAS » organisés par ce service extérieur et encadrés par les éducateurs.



15. Ateliers Musicaux

L'année 2024 a été créative au sein de nos ateliers musicaux. En plus des séances qui jalonnent la semaine où nous mettons l'accent sur l'écriture poétique, l'apprentissage du chant, de la batterie, de la guitare, de la basse ou du clavier, nous avons vécu des activités plus spécifiques qui concrétisent le travail quotidien et qui renforcent l'esprit de cohésion de notre groupe.

Les enregistrements en studio, pour commencer, nous ont permis d'enregistrer, de mixer et de masteriser pas moins de vingt-cinq nouveaux titres originaux. L'ambiance feutrée et calme du studio est propice à la régulation émotionnelle, à l'avènement de la créativité et à l'introspection. A la demande des jeunes, nous nous y rendons chaque année un peu plus souvent.

Les tournages vidéo, au nombre de six, ont permis la diffusion du même nombre de clips sur notre page YouTube. Quatre autres montages ont été créés avec les jeunes dans une formule plus sobre (lyric vidéos).

Nous sommes montés sur scène quatre fois pendant l'année : un concert caritatif en présence d'autres groupes régionaux en mai. En juin, nous avons animé d'un concert notre barbecue de fin d'année. Les plus jeunes, qui n'ont pas l'occasion de monter sur scène lors des manifestations plus importantes, ont pu se produire devant les collègues et les proches de notre institution. En septembre lors d'une soirée de remise de chèque du Kiwanis. Une prestation vocale lors d'un colloque en octobre et un concert dans le cadre de la journée mondiale du handicap en décembre.



En fin d'année, nous avons mis l'accent sur l'organisation et les répétitions pour une date de concert importante en mars 2025 au centre culturel de Rossignol-Tintigny. Nous nous y rendrons avec l'ensemble des musiciens du groupe pour un concert qui mettra en lumière l'ensemble de notre travail. Dans un esprit inclusif, des artistes et musiciens régionaux seront invités à monter sur scène avec nos jeunes.

Au delà des activités habituelles du groupe Providence Band (que vous pouvez d'ailleurs retrouver sur nos pages YouTube et Facebook), cette année a été marquée par un nouveau projet : « Les SRJ en chansons ». C'est sur celui-ci que nous allons à présent mettre l'accent.



L'initiative du projet revient à Benoit Nivelet, responsable du secteur musique amplifiée à la Province (service culture et sport) ainsi qu'à Gwendoline Tallier, médiatrice d'Alter & Go, service provincial dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Leur idée : créer un projet dans les différents SRJ de la province pour proposer une expérience de création artistique autour de la musique en s'inspirant du projet 'Providence Band'. Trois SRJ ont répondu positivement à l'appel pour cette première édition : le SRJ de Forrière, le SRJ de Val d'Aisne et le SRJ La Providence, donc.

Le projet a été présenté dans les deux autres institutions en réunion plénière dans le courant des mois de septembre et d'octobre. Plusieurs jeunes de Providence Band ont participé à ces rencontres dans lesquels nous avons eu l'occasion d'expliquer en profondeur les contours de notre travail créatif, notre méthodologie ainsi que la valeur éducative et inclusive de notre projet. Chaque institution a été invitée à proposer des ateliers d'écriture en son sein ; le but étant de parvenir à finaliser un texte commun dans le cadre formel et esthétique que nous avons convenu en réunion.

Après avoir reçu les différents textes, nous avons proposé à chaque SRJ une composition musicale en respectant les demandes artistiques des jeunes eux-mêmes. Ceux-ci ont donc pu répéter au sein de leur institution afin de préparer au mieux les enregistrements à venir. Deux séances d'enregistrement en studio ont donc été organisées. Les jeunes de Providence Band, rompus à l'exercice, ont été d'une aide précieuse dans l'accompagnement des néophytes. Enfin, une répétition générale a été organisée sur la scène de notre local de répétition le mercredi 20 novembre. Une vingtaine de jeunes de Forrière ainsi que cinq jeunes de Val d'Aisne, accompagnés par leurs responsables (éducateurs, assistants sociaux, chargés de projet) se sont donc retrouvés pour une séance de travail collectif dans nos murs.

Le projet se concrétise en deux phases : la première autour d'une représentation scénique et la seconde dans la diffusion du matériel musical. Le concert s'est déroulé sur les planches du petit théâtre de la maison de la culture le vendredi 29 novembre dans le cadre du festival "Ensemble avec nos différences" organisé par le service Alter & Go. Tous les jeunes ont été invités à interpréter leur chanson. La chanson de Providence Band a été l'occasion d'offrir un final où tous les jeunes des différentes institutions se sont réunis sur scène. Les chansons seront également diffusées sur les plateformes numériques de la Province et pourront ainsi être partagées avec le plus grand nombre.

Nous avons été stupéfait de voir certains jeunes de Providence Band mettre leurs compétences artistiques et techniques au service d'autres jeunes avec autant d'enthousiasme et de justesse. Malgré le fait qu'ils avaient dans ce domaine précis davantage d'expérience et de savoir-faire, ils ne se sont jamais placés dans une situation de supériorité ; au contraire, ils ont su en faire profiter les autres avec mesure et pertinence. La patience dont ils ont fait preuve dans les réunions et sessions d'enregistrement d'autres jeunes est à souligner également. Les prises de parole en réunion ont été plus délicates (tous n'ont pas voulu parler en public) mais très porteuses du point de vue concret. La transmission de certains savoirs et savoir-faire, que j'espérais possible entre les jeunes de Providence Band et les nouveaux amateurs de musique a été réellement effective. C'est cet aspect du travail collaboratif que nous avons trouvé le plus pertinent dans cet échange. Par ailleurs, le fait que certains jeunes d'horizons différents s'échangent leurs contacts et continuent à communiquer par-delà nos initiatives nous paraît également très positif.



Cette première édition a été, nous le pensons, positive pour tous les acteurs. Le projet sera donc à nouveau proposé l'année prochaine. Nous réfléchissons déjà à davantage d'inclusion en ce qui concerne la diffusion sur scène en proposant le projet à d'autres organisateurs de concert, des maisons de jeunes et des centres culturels.

16. Un Jeune Avant Tout



Notre institution a ouvert une place pour des jeunes adolescents dits JAT depuis 2019. Un réseau solide s'est instauré autour d'eux, unissant nos forces et expertises respectives (aide à la jeunesse, handicap et santé mentale). Il s'agissait d'offrir un lieu d'accueil spécialisé à la croisée des secteurs et d'éviter ainsi une errance institutionnelle.

En 2024, le jeune accueilli depuis plus d'un an en hébergement, s'est démobilisé du projet, happé par une soif de liberté avec sa majorité proche. Le réseau JAT a tenté d'encadrer au mieux son retour en famille, retour quelque peu imposé par le jeune lui-même. Nous l'avons outillé pour faire face à la réalité de l'âge adulte: activation du CPAS (RIS), plan de formation, mise en place d'un service accompagnant le passage à l'âge adulte, etc. D'un accompagnement résidentiel, nous avons mis en place un suivi ambulatoire avant de clôturer notre prise en charge.

L'été 2024, un nouveau jeune a intégré le réseau JAT. Une nouvelle unité s'est donc vu propulsée dans ce projet et participe maintenant activement aux différents bilans tous les 3 mois, en plus des régulières mises au point et autres accordages entre professionnels et famille.

En dehors de ces prises en charge spécifiques, le réseau JAT permet aussi des rencontres régulières entre les 9 institutions wallonnes AVIQ qui accueillent dans leurs murs chacune un jeune JAT. Ces moments permettent des échanges d'idées (voir ce qui a fonctionné comme accrochage, partager un réseau, etc.) mais aussi une prise de recul par rapport aux défis du Quotidien.

Plus d'informations sur le projet « Un Jeune Avant Tout »
<https://www.aviq.be/fr/jeune-avant-tout>

17. Economat

En 2024, nous avons bénéficié, cette année encore, du coup de pouce financier « du local dans l'assiette » qui favorise l'approvisionnement local et les produits issus de l'agriculture biologique. Nous nous fournissons en circuit court pour de nombreux produits tels que les œufs, les produits laitiers, la viande, la charcuterie, les légumes et le pain. Nous sommes en voie d'obtention du label « Green deal Cantines durables » porté par la cellule « Manger demain » subventionnée par la Région wallonne.



Au cours de cette année, nous avons pu faire l'acquisition d'un appareil de cuisson multifonction, financé en partie la cellule « Manger demain » grâce au « coup de pouce énergie ». Cet appareil permet des économies de temps et d'énergie.

Nous voulons proposer une cuisine variée, tenant compte des goûts des enfants, de l'équilibre alimentaire et des allergies ou intolérances tout en respectant les convictions religieuses de chacun. Nous proposons un plat végétarien par semaine.

Nous avons réalisé une enquête de satisfaction auprès des jeunes et de leurs éducateurs pour pouvoir les impliquer au mieux dans la gestion de l'alimentation.

Nous privilégions l'utilisation de produits de qualité et tentons de limiter au maximum le gaspillage alimentaire

Cette année, nous avons également réorganisé de travail en buanderie et l'entretien des locaux, afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes qui nous sont confiés.

Le personnel de cuisine, d'entretien et de buanderie met tout en œuvre pour contribuer quotidiennement au bien être des enfants.



**MANGER
DEMAIN**

GREEN DEAL
Cantines Durables



18. Matilda DI



Lancé en janvier 2023, le projet pilote « Matilda Déficience Intellectuelle », pour lequel deux ETP (équivalents temps-plein) sont détachés de notre ASBL, poursuit son développement.

Ce projet répond à un appel du SPF Santé Publique, qui relève des manquements dans la prise en charge et les soins apportés aux jeunes de 0 à 23 ans, porteurs d'une déficience intellectuelle et confrontés à des problématiques de santé mentale ou à un risque d'en développer, sur le territoire de la province du Luxembourg.

En deux ans, nous avons Rencontré les professionnels de 45 équipes (soit 256 personnes). Ces entretiens ont permis de collecter des outils et des bonnes pratiques utilisés en province de Luxembourg dans l'encadrement et le soutiens d'enfants présentant des déficiences intellectuelles.

Dans un même temps, nous avons identifié les freins et les difficultés rencontrés sur le terrain ce qui nous a permis de réaliser un état des forces, des besoins et des manquements, afin de déterminer les améliorations nécessaires dans le travail. Nous avons également compiler les pratiques professionnelles liées à la prise en charge des jeunes présentant un double diagnostic. Notre action a permis de renforcer la collaboration entre les professionnels et les familles.

Les données recueillies ont été centralisées par secteur, afin de créer la plateforme API-Lux (objectif prioritaire de l'année), qui sera opérationnelle début mars 2025. Cette plateforme vise à partager des outils et des bonnes pratiques aux professionnels et familles.



En parallèle, nos équipes ont également échangé avec des familles concernées par la déficience intellectuelle ou les problématiques de santé mentale. Ces échanges avaient pour but de mieux comprendre les principales difficultés et besoins rencontrées par les parents d'enfants porteurs d'un handicap et par ce biais corréler ces retours avec les constats observés auprès des professionnels, afin de mieux cibler les besoins du territoire.

Ce volet de l'enquête est toujours en cours, car il est essentiel d'élargir l'échantillonnage pour garantir une analyse fine et approfondir certaines pistes d'amélioration.

Les données récoltées jusqu'à présent ont mis en évidence la nécessité de poursuivre ce projet, et ce, pour une durée indéterminée. Les prochaines étapes sont les suivantes : identification et collaboration avec les partenaires, création d'une cellule de sensibilisation, prévention, soutien et conseil, promotion, mise à jour et dynamisation de la plateforme API-Lux, organisation de moments d'échange et de formation, promotion des points Handicontact et sensibilisation des professionnels de première ligne.

20. CPPT : état des lieux du bien-être et de la prévention dans l'ASBL

En 2024, comme chaque année, les comptes de l'ASBL ont été présentés en CPPT (Conseil Prévention Protection Travail). D'autre part, le plan annuel de sécurité a été présenté et a fait l'objet de discussions avec la direction.

Cette année le CPPT s'est renforcé d'un nouveau membre, une éducatrice, Yasmina Bomblez, élue pour 4 ans. Suite au rapport du CESI, la direction et les syndicats se sont mis d'accord sur le timing des travaux à réaliser.

Chaque année une liste non nominative des accidents de travail est fourni en CPPT pour établir une liste des aménagements possible à réaliser afin d'éviter leur répétition.

La direction et les syndicats se sont mis d'accord sur la mise en réalisation des nouvelles lois concernant les activités de l'ASBL.

Durant cette année, nous avons remonté, auprès de la direction, certains problèmes rencontrés par les travailleurs.

De manière générale, le climat social est positif, préventif et orienté sur le bien-être des travailleurs pour leur permettre d'être disponible aux résidents.



21. Contacts



ASBL IMP La Providence

Rue des Ecoles 103
6740 ETALLE
BELGIQUE

N° d'entreprise : 0417.427.721
MAH210 – MAH459 – MVC265
CB : BE75-0682-3125-0451

☎ +32 (0)63 45 59 97 🌐 www.implaprovidence.be

Service d'accueil, administratif et financier

Darge Isabelle & Zimer Christine : secretariat@implaprovidence.be

Service de direction transversal

Van Buggenhout Lieve : Sous-direction logistique – direction service Proximam

Brasseur Bernard : Sous-direction pédagogique – direction SLS

Lequeux Jérôme : Direction générale

Dispositif parascolaire « La courte-échelle »

Responsable Mélina Prégnon : courte-echelle@implaprovidence.be

Service de Logement Supervisé « D'une rive à l'autre »

Téléphone : +32 (0)63 58 17 25 courriel : 18.25@implaprovidence.be

Maison de Vie Communautaire « Proximam »

Téléphone : +32 (0)63 45 70 83 courriel : proximam@implaprovidence.be

Service informatique et outil « Cahier de bord »

Jean-Yves Schweigen : service.informatique@implaprovidence.be



Service Résidentiel pour Jeunes « IMP La Providence »

Les équipes éducatives

Unité de vie « Galopin » - Draime Isabelle : galopin@implaprovidence.be

Unité de vie « Micado » - Giulianelli Sarah: micado@implaprovidence.be

Unité de vie « Vega » - Christophe Brochet : vega@implaprovidence.be

Unité de vie «Mosaïque» - Louppe Olivier : mosaique@implaprovidence.be

Unité de vie « Adoxy » - François Lahure : adoxy@implaprovidence.be

Unité de vie « SAS » - Roger. Dupont : sas@implaprovidence.be

Service médical et paramédical

Dr Müller – médecin-coordonateur

Dr Lermينياux – pédopsychiatre

Léonard Cristina – assistante sociale

Fluzin Béatrice – infirmière : service.medical@implaprovidence.be

Service psychologique

Sophie Gelhay et Marie Pieters : psychologue@implaprovidence.be

Service Logopédique

Destenay Nancy – logopède : logopedie@implaprovidence.be

Service Social

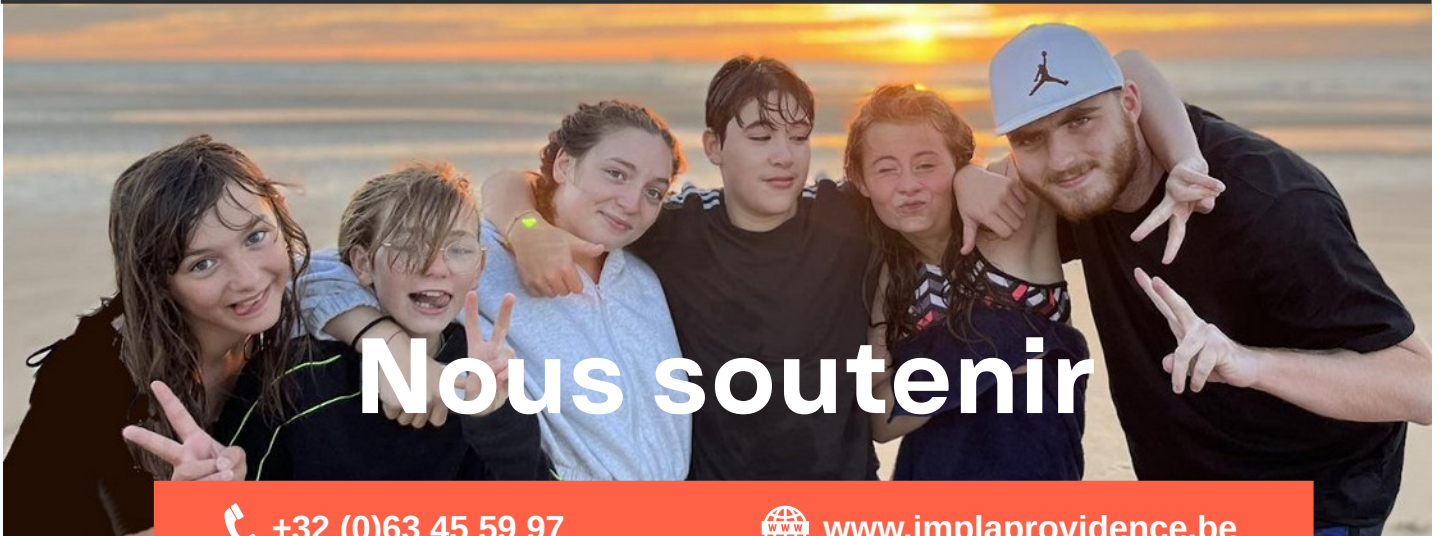
Julie Christophe, Antoine Lefort, Céline Dechamps: service.social@implaprovidence.be

Matilda

Léna Ganaye : matilda-di@implaprovidence.be



IMP La Providence



+32 (0)63 45 59 97



www.implaprovidence.be

Avec délivrance d'une attestation fiscale en Belgique

Si vous souhaitez nous soutenir et obtenir une attestation fiscale vous permettant de déduire le montant versé de vos impôts, vous pouvez verser votre don au numéro de compte de l'ASBL Arc-en-Ciel **BE41 6300 1180 0010** en mentionnant votre nom et votre adresse et la mention "don au projet n°108". Dès lors votre don sera intégralement versé à l'IMP La Providence. L'année suivante, lors du mois d'avril au plus tard, l'ASBL Arc-en-Ciel vous fera parvenir l'attestation fiscale si votre don atteint la somme minimale de 40,00 €, montant qui vous permet de bénéficier de l'exonération fiscale.

Sans attestation fiscale

Les donateurs peuvent verser directement sur le compte de l'ASBL IMP La Providence **BE75 0682 3125 0451**.

Nous remercions nos généreux donateurs privés, services clubs, fondations et autres formes juridiques qui permettent d'améliorer le quotidien des enfants, adolescents et adultes que nous accompagnons. Nous sommes disponibles pour partager avec vous l'usage des dons et affectations réservées.

N° d'entreprise : 0417.427.721
MAH210 – MAH459 – MVC265
CB : BE75-0682-3125-0451
Non assujetti à la TVA

Rue des Ecoles 103
6740 ETALLE
BELGIQUE